

Document d'information

Clinique de Vaccination en milieu scolaire

pour les élèves de 7^e et de 9^e année



Vacciner votre enfant contribue à le protéger contre des maladies graves et à garder notre communauté scolaire en santé.

1 **LISEZ** et **CONSULTEZ** ce document d'information sur la vaccination en milieu scolaire.

2 **REMP LISSEZ** le formulaire électronique de consentement à la vaccination, **MÊME SI VOUS NE VOULEZ PAS** que votre enfant se fasse vacciner.

CLIQUEZ ICI



Si vous disposez d'une version imprimée du présent document, scannez le code avec votre téléphone pour accéder au formulaire électronique de consentement à la vaccination.





DANS CE DOCUMENT D'INFORMATION

Page

4 L'importance des vaccins

5 Aider votre enfant à se préparer aux vaccins

VACCINS OFFERTS EN 7^e ANNÉE

6 Virus du papillome humain (VPH)

7 Diphtérie, coqueluche et tétanos (dcaT)

VACCIN OFFERT EN 9^e ANNÉE

8 Méningococcie ACYW-135

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

9 Foire aux questions

11 Que faire en cas de réaction, comme une fièvre?

12 Contactez votre bureau de santé publique

Si vous avez d'autres questions après avoir lu ce document d'information ou si vous souhaitez connaître les dates des séances de vaccination organisées à l'école de votre enfant, vous pouvez contacter votre bureau de santé publique (coordonnées à la fin du document) ou consulter le site Web suivant :

horizonnb.ca/fr/services/sante-publique/

Pour plus d'information sur la vaccination, consultez les sites Web suivants :

Gouvernement du Nouveau-Brunswick : Immunisation et vaccination
<https://www.gnb.ca/fr/sujet/sante-mieux-etre/immunisation-vaccination.html>

Immunisation Canada
www.immunize.ca/fr

Agence de la santé publique du Canada
phac-aspc.gc.ca

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

L'équipe de la Santé publique d'Horizon s'engage à protéger la confidentialité de vos renseignements médicaux personnels conformément à la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé (LAPRPS) du Nouveau-Brunswick.

L'accès à vos renseignements médicaux personnels est réservé aux membres de votre cercle de soins qui ont besoin de les connaître pour vous prodiguer des soins, notamment les médecins, les infirmières, les techniciens, les thérapeutes et les autres professionnels de la santé. Ces personnes sont tenues de respecter la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé du Nouveau-Brunswick.






Dans la collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels sur la santé, nous prenons des mesures pour garantir la protection de la vie privée et la confidentialité de ces renseignements, conformément à la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé du Nouveau-Brunswick.

L'importance des vaccins

Les vaccins constituent un moyen sûr et efficace de protéger la santé des enfants, des familles et des communautés. Ils aident l'organisme à lutter contre des maladies graves sans tomber malade au préalable, ou à en réduire la gravité de ces maladies.

Au Canada, les vaccins sont soigneusement testés et surveillés afin de protéger les enfants. Quand vous faites vacciner votre enfant, vous contribuez également à protéger les personnes qui ne sont pas vaccinées, comme les bébés trop jeunes pour recevoir des vaccins, les personnes âgées et les personnes qui luttent contre des maladies comme le cancer.

Autres raisons pour lesquelles les vaccins sont importants :

-  **Ils protègent contre les maladies graves.**
Les vaccins aident l'organisme à lutter contre les germes graves tels que les virus et les bactéries avant qu'ils ne vous rendent malade. C'est le cas de la méningite, qui affecte le cerveau et la moelle épinière.
-  **Ils empêchent les maladies de se propager.**
Les vaccins peuvent aider à prévenir certains cancers et à empêcher la propagation de maladies telles que la rougeole et la coqueluche. Lorsqu'une grande partie d'une collectivité est vaccinée, il devient plus difficile pour les maladies de se propager. C'est ce qu'on appelle « l'immunité collective ».
-  **Ils sont sûrs et testés.**
Au Canada, les vaccins sont soumis à des contrôles de sécurité rigoureux et font l'objet d'une surveillance continue en matière de qualité et de sécurité.
-  **Ils sont administrés selon un calendrier.**
Se faire vacciner dans les délais prévus permet de protéger les enfants lorsqu'ils sont le plus exposés au risque. Attendre trop longtemps ou sauter des vaccins peut faciliter la propagation des maladies.
-  **Ils sauvent des vies.**
Les recherches confirment que les vaccins ont contribué à protéger des millions de personnes et à enrayer de nombreuses épidémies.

Pour plus d'information sur l'importance de la vaccination pour les enfants et les collectivités, vous pouvez consulter :

[Un guide de vaccination pour les ados, créé par l'Agence de la santé publique du Canada](#)



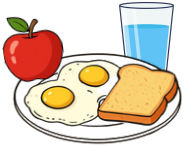
Aider votre enfant à se préparer à la vaccination

Les enfants ont des sentiments variés à l'égard des aiguilles. Vous connaissez mieux votre enfant que quiconque. Les conseils suivants peuvent aider votre enfant à se sentir en sécurité et prêt le jour de son vaccin.



Connaissez la date de la consultation

Assurez-vous de connaître la date à laquelle votre enfant doit recevoir son vaccin. Vérifiez le calendrier scolaire ou demandez à l'enseignant si nécessaire.



Donnez à déjeuner à votre enfant

Donnez à votre enfant un petit-déjeuner sain le jour de son vaccin afin qu'il se sente en pleine forme.



Rappelez à votre enfant de s'habiller confortablement.

Les manches courtes facilitent l'accès au bras pour la vaccination, mais votre enfant doit porter les vêtements dans lesquels il se sent le plus à l'aise.

5



Aidez votre enfant à savoir à quoi s'attendre

Ne dites jamais à votre enfant « ça ne fera pas mal ». Soyez honnête et rassurez-le. Essayez de lui dire : « Tu sentiras peut-être un petit pincement ou une petite piqûre, mais ce sera très vite fini ». Savoir à quoi s'attendre peut l'aider à se sentir plus à l'aise et plus confiant.



Moyens de distraire votre enfant pendant la vaccination

Les distractions sont un bon moyen de le réconforter. Apprenez à votre enfant à respirer calmement et profondément et exercez-vous avec lui. Dressez avec lui une liste de distractions à utiliser avant, pendant et après la vaccination. Autres idées :

- penser à un souvenir préféré
- parler avec un ami
- apporter un jouet réconfortant (balle antistress)
- chanter une chanson
- lire un livre



Donnez-lui confiance dans les vaccins

Se moquer ou exprimer des regrets à propos des vaccins à votre enfant peut le rendre inquiet, lui faire peur ou cela peut le donner l'impression que les vaccins sont une mauvaise chose. Soyez plutôt sûr de votre choix, cela aidera votre enfant à comprendre que se faire vacciner est un acte courageux et important pour rester en bonne santé.



Contactez votre bureau de santé publique

Si votre enfant est particulièrement anxieux et a besoin de plus d'information ou d'un soutien supplémentaire, contactez votre bureau de santé publique (voir la page 12).

Vaccins offerts en 7e année

Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)

Qu'est-ce que le VPH?

Le virus du papillome humain (VPH) est un virus courant qui peut provoquer des cancers plus tard dans la vie. Il existe de nombreux types de VPH. Certains types sont inoffensifs. Il n'existe aucun remède contre le VPH, mais la vaccination peut prévenir l'infection par les types les plus courants qui infectent la région génitale et peuvent entraîner des verrues génitales et plusieurs types de cancer, notamment le cancer du col de l'utérus, du pénis, de l'anus, de la gorge et du cou. Le VPH est une infection sexuellement transmissible très courante. Si aucune vaccination n'est effectuée, la plupart des personnes sexuellement actives contracteront le VPH à un moment donné.

Qu'est-ce que le vaccin contre le VPH?

Le vaccin contre le VPH offre une protection contre neuf types de virus du papillome humain pouvant entraîner un cancer du col de l'utérus et d'autres cancers, ainsi que des verrues génitales. Au Nouveau-Brunswick, ce vaccin est offert gratuitement à **tous les élèves** de 7e année dans le cadre du calendrier de vaccination du Nouveau-Brunswick. **Le vaccin contre le VPH est administré par injection dans le haut du bras.**

6

Ce vaccin provoque-t-il des réactions?

Les réactions courantes peuvent inclure une douleur, une rougeur, des démangeaisons et un gonflement au site d'injection. De la fièvre peut également apparaître. Ce vaccin a été administré en toute sécurité à des millions d'enfants au Canada et dans le monde entier, et sa sécurité fait l'objet d'une surveillance continue.

Comme pour tous les vaccins, il existe un faible risque de réaction allergique grave; par conséquent, tous les élèves vaccinés seront surveillés pendant 15 minutes après leur vaccination.

Le vaccin contre le VPH a été approuvé au Canada en 2006. Il a été intégré au programme de vaccination systématique des filles au Nouveau-Brunswick en 2008 et des garçons en 2017. Depuis lors, des millions de doses ont été administrées. Les vaccins contre le VPH comptent parmi les plus sûrs et les plus testés au monde.



ATTENTION

- Le vaccin contre le VPH ne doit PAS être administré à une personne qui a déjà eu une réaction allergique après une dose précédente de vaccin contre le VPH ou qui souffre d'allergies graves pouvant mettre sa vie en danger.
- Consultez un professionnel de santé AVANT que l'élève ne reçoive ce vaccin s'il souffre d'une maladie (y compris une thrombocytopenie ou d'autres troubles de saignement) ou s'il prend des médicaments susceptibles d'affecter son système immunitaire.



Vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire et le tétanos (dcaT)

Que sont la diphtérie, la coqueluche et le tétanos?

Diphtérie

La diphtérie est une infection du nez et de la gorge. Elle est très grave. Elle peut affecter la respiration, infecter la peau et provoquer une insuffisance cardiaque ou une paralysie. La diphtérie tue environ 1 personne sur 10 qui la contracte. **La diphtérie peut être prévenue par la vaccination.**

Coqueluche

La coqueluche est une infection bactérienne qui provoque de graves quintes de toux pouvant affecter la respiration. Elle peut entraîner une pneumonie, des convulsions et même la mort. La coqueluche dure généralement de 6 à 12 semaines. **La coqueluche peut être prévenue par la vaccination.**

Tétanos (trismus)

Le tétanos est causé par une bactérie qui infecte les coupures ou les plaies. Cette bactérie se trouve souvent dans la saleté. Elle produit une toxine qui provoque des spasmes musculaires. **Le tétanos peut être mortel. Il peut être prévenu par la vaccination.**

Qu'est-ce que le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos?

Le dcaT est un vaccin triple. Le vaccin dcaT protège contre trois maladies : la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Il est administré gratuitement dans le cadre du programme de vaccination systématique du Nouveau-Brunswick aux élèves de 7^e année. **Le vaccin dcaT est administré en une seule injection dans le haut du bras.**

Ce vaccin provoque-t-il des effets secondaires?

Les effets secondaires sont généralement légers et durent un jour ou deux. Les effets secondaires les plus courants sont une douleur, une rougeur et/ou un gonflement à l'endroit où le vaccin a été administré ainsi qu'une légère fièvre. Les effets secondaires moins courants peuvent inclure de la fatigue, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des douleurs articulaires et musculaires, et des éruptions cutanées.



ATTENTION

- Le vaccin dcaT ne doit pas être administré si l'élève a déjà eu une réaction allergique grave à une dose précédente de dcaT.
- Si l'élève a déjà reçu un vaccin contre le tétanos, par exemple après une coupure, une morsure de chien ou des points de suture, veuillez noter la date estimative sur le formulaire de consentement.
- Consultez un professionnel de santé AVANT que l'élève ne reçoive ce vaccin s'il souffre d'une maladie ou prend des médicaments susceptibles d'affecter son système immunitaire, s'il souffre de thrombocytopénie ou d'autres troubles hémorragiques.



Vaccin conjugué contre la méningococcie ACYW-135

Qu'est-ce que la méningococcie?

La méningococcie est causée par une bactérie appelée méningocoque. Les groupes A, C, Y et W 135 sont quatre souches de cette bactérie qui peuvent provoquer la méningococcie. De nombreuses personnes sont porteuses de cette bactérie à l'arrière du nez et de la gorge sans être malades. Mais parfois, la bactérie parvient à franchir les défenses de l'organisme et provoque des maladies graves, notamment :

- **la méningite**, une infection des membranes qui entourent le cerveau;
- **la méningococcémie**, une infection généralisée touchant le sang et plusieurs organes.

Ces maladies peuvent mettre la vie en danger. Les enfants peuvent également perdre l'ouïe, subir des lésions rénales ou devoir être amputés d'un bras ou d'une jambe. **La méningococcie causée par ces quatre souches peut être prévenue par la vaccination.**

8

Qu'est-ce que le vaccin conjugué contre la méningococcie ACYW-135?

Le vaccin conjugué contre la méningococcie ACYW-135 protège contre les maladies causées par ces quatre souches de méningocoques. Il ne protège pas contre les autres souches de méningocoques. **Le vaccin est administré en une seule dose dans le haut du bras.**

Ce vaccin provoque-t-il des réactions?

De nombreuses personnes ne présentent aucune réaction; cependant, certaines peuvent ressentir une rougeur, un gonflement ou une douleur à l'endroit où l'aiguille a été injectée. Les maux de tête et la fatigue comptent parmi les autres réactions courantes. Ce vaccin a été administré en toute sécurité à des millions d'enfants au Canada et dans le monde entier, et sa sécurité fait l'objet d'une surveillance continue.

Comme pour tous les vaccins, il existe un faible risque de réaction allergique grave; par conséquent, tous les élèves vaccinés seront surveillés pendant 15 minutes après leur vaccination.



Le vaccin quadrivalent contre le méningocoque NE DOIT PAS être administré si l'élève a déjà présenté une réaction allergique grave à une dose précédente de vaccin contre le méningocoque.

Consultez un professionnel de la santé AVANT que l'élève ne reçoive ce vaccin s'il

- vit avec une maladie ou prend des médicaments qui pourraient affecter son système immunitaire
- est atteint de thrombocytopénie ou d'autres troubles de saignement





Foire aux questions

1. Quand ces vaccins seront-ils administrés?

- Les élèves de 7^e année recevront les vaccins contre le **VPH** (virus du papillome humain) et le **dcaT** (diphtérie, la coqueluche et le tétanos) à l'automne.
- Les élèves de 9^e année recevront le vaccin contre la **méningite** à méningocoque (la méningococcie ACYW-135) à l'automne.

Les dates exactes des séances de vaccination varieront selon les écoles. L'école de votre enfant vous enverra un rappel.

2. Est-il sûr pour les élèves de recevoir deux vaccins à la fois?

Oui, il est sûr pour les élèves de recevoir plusieurs vaccins en même temps. Le corps des enfants combat naturellement chaque jour un nombre de germes bien supérieur à celui contenu dans les vaccins.

Ces vaccins ont été administrés en toute sécurité à des millions d'enfants au Canada et dans le monde entier, et leur innocuité fait l'objet d'une surveillance continue.

3. Un prestataire de soins de santé primaires (médecin de famille ou infirmière praticienne) peut-il administrer ces vaccins?

Oui, mais tous les prestataires de soins de santé ne proposent pas ces vaccins. Cependant, le vaccin contre le VPH, le dcaT et le vaccin contre la méningococcie ACYW-135 sont disponibles gratuitement pour tous les élèves de 7^e et 9^e année, respectivement, [RT1] dans le cadre du programme de vaccination en milieu scolaire et auprès des services de santé publique.

4. Que faire si un élève a peur des aiguilles?

Les infirmières en milieu scolaire peuvent aider les élèves qui sont inquiets ou qui ont peur. Veuillez contacter votre bureau de santé publique si votre enfant est atteint d'un problème médical, a très peur des aiguilles ou s'est déjà évanoui ou a eu des vertiges en recevant une piqûre. Les coordonnées figurent à la fin du présent document d'information. Nous élaborerons un plan pour aider votre enfant. Veuillez ne pas donner ou prendre de médicaments pour soulager l'anxiété liée à la vaccination, sauf s'ils sont prescrits par un médecin.

5. Existe-t-il des solutions pour soulager la douleur ou distraire mon enfant pendant le processus de vaccination?

Oui, tout élève peut demander à utiliser le **dispositif Buzzy** pendant sa vaccination. Il s'agit d'un petit outil conçu pour aider à réduire la douleur en combinant des vibrations et du froid qui servent à le distraire. Nous ne fournissons pas de médicaments pour soulager la douleur. L'infirmière peut montrer à votre enfant comment fonctionne le dispositif et l'aider à l'utiliser.





Foire aux questions

6. Le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) est-il uniquement proposé aux élèves s'identifiant comme filles?

Non, le vaccin contre le VPH est proposé à **tous les élèves de 7^e année**, quel que soit leur sexe ou leur identité de genre.

7. Que se passe-t-il si un élève est malade ou absent le jour de la vaccination?

Si votre enfant manque la clinique, vous pouvez appeler votre bureau de santé publique local pour prendre un autre rendez-vous. Vous trouverez les coordonnées à la page 12 de ce document.

8. Que se passe-t-il si mon enfant en 7^e ou 9^e année a déjà reçu certains ou tous ses vaccins?

Vous devez tout de même remplir le formulaire de consentement à la vaccination pour votre enfant. Veuillez noter les dates auxquelles votre enfant a reçu ses vaccins. L'infirmière vérifiera le formulaire et ne donnera que les vaccins dont votre enfant a besoin.

9. Les élèves peuvent-ils fréquenter l'école sans avoir reçu ces vaccins?

Le vaccin contre le VPH, le dcaT et le vaccin contre le méningocoque quadrivalent (la méningococcie ACYW-135) sont fortement recommandés, mais ils ne sont pas obligatoires pour qu'un élève fréquente l'école. Toutefois, en vertu de la politique 706 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les élèves non vaccinés peuvent être exclus de l'école en cas d'épidémie.

10. Que contiennent les vaccins?

Les vaccins sont fabriqués à partir d'ingrédients soigneusement sélectionnés qui agissent ensemble pour protéger votre enfant contre des maladies graves. Chaque composant du vaccin a une fonction spécifique et est testé pour garantir sa sécurité pendant le processus de fabrication. Voici ce qu'ils contiennent :

Antigènes
Il s'agit des schémas de la maladie qui apprennent au système immunitaire à reconnaître et à combattre la maladie. Il peut s'agir d'un petit fragment du virus ou de la bactérie (comme une protéine ou un sucre), ou d'une version affaiblie ou inactive du germe entier.

Adjuvants
Ils aident l'organisme à développer une réponse immunitaire plus forte afin que le vaccin soit plus efficace.

Conservateurs et stabilisants
Ils permettent de conserver la sécurité et l'efficacité du vaccin pendant son stockage et son transport. Seules de très petites quantités sont utilisées. On les trouve également dans les gouttes pour les yeux, le sucre de table, le lait, les œufs, la gelée, les bonbons gélifiés, les fruits et autres.

Pour obtenir la liste complète des composants des vaccins approuvés au Canada, vous pouvez consulter : [Contenu des agents immunisants autorisés au Canada : Guide canadien d'immunisation](#)

Que faire en cas de réaction ou de fièvre?

Après n'importe quel vaccin est donné, l'élève est surveillé pendant 15 minutes. Cela permet à l'infirmière de santé publique d'observer les élèves au cas où ils auraient des réactions. Les réactions allergiques **sont rares** et ont tendance à se présenter peu après la vaccination. Si quelque chose se produit, l'infirmière est bien formée et peut aider tout de suite.

Si votre enfant a de la fièvre, ce n'est pas nécessairement grave, mais cela peut le mettre mal à l'aise. En cas de fièvre :

- Prenez sa température
- Si la température est supérieure à 38,5 °C (101 °F), vous pouvez lui donner de **l'acétaminophène** (Tylenol®) ou de **l'ibuprofène** (Advil®). Suivez toujours les instructions figurant sur la boîte ou le contenant.
- La fièvre devrait baisser en moins d'une heure après la prise de l'un de ces médicaments.
- **NE DONNEZ JAMAIS d'acide acétylsalicylique** (AAS ou Aspirine®) à des enfants de moins de 18 ans car cela peut causer une maladie du foie et du cerveau grave appelée syndrome de Reye.

Autres conseils pour aider à réduire la fièvre :

- Laissez votre enfant se reposer et se rétablir à la maison. Une activité trop intense peut aggraver la fièvre.
- Faites-lui boire **BEAUCOUP** de liquides, comme de l'eau.
- Essayez sa peau doucement avec un linge humide et **tiède** ou faites-lui prendre un bain **tiède**.
- Habillez votre enfant avec des vêtements légers et confortables pour lui garder au frais.

11

Si l'endroit où le vaccin a été administré est rouge ou chaud au toucher, vous pouvez appliquer une **compresse froide** pour réduire la rougeur, la douleur et/ou le gonflement.



ATTENTION

Appelez votre prestataire de soins de santé ou Télés-Soins 811 si :

- la fièvre dure plus de 24 heures
- la fièvre est supérieure ou égale à 39,5 °C (103 °F)
- la fièvre ne baisse pas après avoir donné de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène
- l'enfant ne se sent pas bien et présente d'autres symptômes

Télés-Soins 811 est un service provincial gratuit de conseils en matière de santé, accessible jour et nuit. Le personnel parle français et anglais et peut également vous aider dans de nombreuses autres langues grâce à un service de traduction.

POUR JOINDRE VOTRE BUREAU DE SANTÉ PUBLIQUE

Heures d'ouverture des bureaux de santé publique

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Blackville
506-778-6102

Miramichi
506-778-6102

St. George
506-755-4022

Boiestown
506-453-5200

Neguac
506-776-3824

St. Stephen
506-466-7504
Numéro gratuit: 1-888-476-3555

Chipman
506-453-5200

Oromocto
506-453-5200

Sussex
Numéro gratuit: 1-800-545-8008

Fredericton
506-453-5200

Perth-Andover
506-325-4630

Woodstock
506-325-4630

Grand Manan
506-662-7024
506-755-4022

Saint John
506-658-2454

Appelez le **911** en cas d'urgence.

Si la santé d'une personne est en danger et qu'elle a besoin d'aide immédiatement, appelez le 911.

Grâce aux vaccins, les maladies comme le tétanos et la diphtérie sont devenues très rares au Canada. Pour garder une bonne immunité, il faut suivre le calendrier de vaccination recommandé.

2

REMP LISSEZ le formulaire électronique de consentement à la vaccination, **MÊME SI VOUS NE VOULEZ PAS** que votre enfant se fasse vacciner.

Cliquez ici



Si vous disposez d'une version imprimée du présent document, scannez le code avec votre téléphone pour accéder au formulaire électronique de consentement à la vaccination.